

Vient de paraître *Prévenir et maîtriser les méfaits du cannabis au travail*

Savez-vous que l'alcool, le cannabis et les médicaments psychotropes sont à l'origine de 15 à 20 % des accidents professionnels¹ ? Le risque « cannabis » est devenu aujourd'hui un enjeu majeur en entreprise et, le nombre croissant de consommateurs (1,2 million d'utilisateurs réguliers²) impose des mesures de prévention, au-delà du seul principe de précaution.




Tous les secteurs sont concernés par la banalisation de la consommation de cannabis. Les postes de travail comportant de grandes exigences en termes de vigilance, de concentration et de perception des risques ou qui touchent à la conduite sont particulièrement exposés mais pas seulement. Les études épidémiologiques s'accordent sur le fait que les consommateurs réguliers sont plutôt des hommes jeunes (entre 18 et 30 ans) et fumer du cannabis peut avoir des incidences notables sur les comportements et mettre en danger de multiples façons l'entreprise et/ou la collectivité.

Cependant la prise en charge du risque cannabis en environnement professionnel doit être appréhendée globalement en tenant compte de la dimension médicale de la consommation, mais aussi de ses implications légales, individuelles et collectives.

L'Office français de prévention du tabagisme et autres addictions publie aujourd'hui un dossier complet, à la fois scientifique, juridique et pratique, consacré la prise en charge de ces consommations en milieu de travail : [Prévenir et maîtriser les méfaits du cannabis au travail](#).

Destiné aux chefs d'entreprise, responsables RH, agences d'intérim, médecins et infirmières du travail, médecins de prévention, mais aussi aux assistantes sociales, préventeurs et responsables hygiène et sécurité, ce guide, résolument pragmatique, apporte des solutions concrètes aux problèmes soulevés par ces consommations à risques au sein des organisations publiques et privées pour permettre à leurs responsables d'anticiper et de gérer au mieux des intérêts de chacun tous types de situations :

- Dans quels cas l'usage du cannabis, en dehors du lieu de travail, peut constituer une faute pour le salarié ?
- Poste à risques, poste de sécurité, quelles différences en cas de consommation ?
- Quelle sera la conduite à tenir si les collaborateurs évoquent un droit de retrait ?
- Comment exploiter les outils à disposition et notamment le règlement intérieur pour son effet dissuasif sur les salariés ?
- Peut-on effectuer un dépistage sur un employé qui n'occupe pas un poste de sécurité ?

Un ouvrage unique d'aide à la réflexion, à la décision et à l'action, conçu pour aborder sereinement et globalement le problème cannabis au travail. 

¹ Alcool, dommages sociaux, abus et dépendance, Inserm
² Enquête Escapad 2005, OFDT

La première partie propose des rappels scientifiques sur le cannabis et fait un point précis sur le produit, son principe actif (le THC³), sa toxicité, ses effets neuropsychologiques et non-neuropsychologiques, les différents types d'usage... Le deuxième partie aborde les aspects réglementaires et légaux et dresse un tableau exhaustif des droits, obligations et responsabilités des employeurs, textes et jurisprudence à l'appui. La troisième partie définit les rôles de chacun des acteurs de l'entreprise et fournit tous les outils nécessaires pour agir au quotidien. La dernière partie et les annexes rassemblent de multiples ressources pour aller plus loin (questionnaires de repérage et d'évaluation des consommations prêts à l'emploi pour le médecin, ce qu'il faut savoir sur le document unique d'évaluation des risques professionnels, les dernières données sur le cannabis médical, etc.).

BERTRAND DAUTZENBERG est praticien hospitalier à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière et professeur de pneumologie à l'université médicale Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Auteur d'un rapport sur le tabagisme passif pour le gouvernement, il a reçu en 2005 la médaille de l'Organisation mondiale de la santé pour son action en faveur du contrôle du tabac.

LENA ETNER est avocate au barreau de Paris. Spécialisée en droit du travail, elle dispense au sein de l'OFT des formations juridiques sur le cannabis destinées aux responsables d'entreprise.

JOSEPH OSMAN est diplômé de l'ESSEC et titulaire des DIU Tabacologie et Cannabis et nouvelles consommations. Sa connaissance du monde de l'entreprise lui permet de faire le pont entre les aspects médicaux et les enjeux des consommations de drogues en environnement professionnel.

La préface de ce livre est signée **JEAN-DOMINIQUE DEWITTE**, praticien hospitalier en médecine du travail et risques professionnels au CHU Morvan de Brest. Professeur des universités, il est chef du service de santé au travail et des maladies liées à l'environnement et directeur du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Université de Bretagne occidentale).

Prévenir et maîtriser les méfaits du cannabis au travail

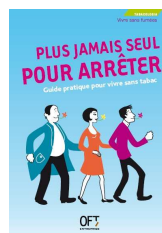
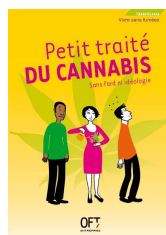
Collection *Dossiers professionnels*, format 21 x 29,7 cm, 132 pages, broché, couleur
ISBN 978-2-35587-008-8

89 € TTC

à consulter et à commander sur www.ofta-asso.fr

L'Office français de prévention du tabagisme et autres addictions est une double structure, à la fois une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui remplit des missions d'éducation et de prévention des consommations à risques (notamment auprès des populations jeunes et précaires), et une entreprise qui sensibilise les fumeurs en environnement professionnel sur les dangers des substances fumées et les accompagne vers l'arrêt. L'OFT dispense également des [formations](#) destinées aux dirigeants et médecins du travail.

Dans le cadre de ses [interventions](#), l'OFT s'appuie sur des [outils](#) (expositions, guides, livrets), conçus par ses experts (médecins et psychologues, tabacologues, addictologues, alcoologues, etc.), qu'il est possible de consulter et de commander sur www.ofta-asso.fr.



Contacts OFT

Pascale Sommero • p.sommero@ofta-asso.fr / Sophia Foughali • s.foughali@ofta-asso.fr
66, boulevard Saint-Michel • 75006 Paris • Tél. : 01 43 25 19 65 • www.ofta-asso.fr

³ delta-9-tétrahydrocannabinol